

GRAND PRIX DU GOLF PGA FRANCE DU VAUDREUIL

21, 22 et 23 septembre 2018



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1- **Formule de jeu** : 54 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour – Cut après 36 trous
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGolf, ayant acquitté leur « droit de jeu Fédéral » de 35€, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, ayant un certificat médical à jour.
L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions et répondant aux limites d'index définies ci-dessous :

Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Une série Dames :	index inférieur ou égal à 14,4	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur ou égal à 11,4	Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à 132 joueurs (dont 13 wild card, et 7 pour le club à l'épreuve qualificative). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, « les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du (W)WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le Vademecum. » Le club organisera une épreuve qualificative le 16 septembre, ce qui permettra d'attribuer 7 wild cards.

Article 3 - **Qualification** : après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le jeudi 21 septembre comprise)

• Adultes	100 Euros
• Membres du Vaudreuil :	50 Euros
• Joueurs de 19 à 25 ans (nés de 1993 à 1999)	50 Euros
• Joueurs de moins de 18 ans (nés en 2000 ou après)	30 Euros
• Membres moins de 18 ans (nés en 2000 ou après)	20 Euros

Article 5 - **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement et seront adressés à :

Golf PGA France du Vaudreuil	26 Avenue Marc de la Haye	27100 Le Vaudreuil
Tél. : 02.32.59.02.60	Fax : 02.32.59.43.88	@mail : info@golfduvaudreuil.com

NOTE : Aucun engagement ne sera pris par téléphone

Article 6 - **Clôture des engagements** : **Vendredi 7 septembre à 18 heures**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement
A compter du lundi 10 septembre 2018, les joueurs ayant envoyé une demande d'inscription à l'épreuve seront tenus de s'assurer de leur sélection dans la liste principale des 132 joueurs désignés à participer à la compétition en téléphonant au secrétariat du Golf. Pour les joueurs n'entrant pas dans cette liste, une liste d'attente sera alors ouverte pour compléter le tirage ou suppléer à des défaillances.

Article 7 - Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront par tranches horaires décidées par le Comité de l'épreuve. Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour, en les divisant en deux, en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes et en alternant les départs au 1 et au 10 entre les deux tours. Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des classements après le 2^{ème} tour.

Article 8 - Prix : Trophée aux 1^{er} des classements Généraux Hommes et Dames.**Autres Prix : Dames 3 Prix****Messieurs 3 Prix**

Article 9 - Départage : Play-off « Trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis le 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - Remise des prix : Dimanche 23 septembre 2018, suivie d'un cocktail **au Restaurant du Golf**

NOTE : depuis 2016, toutes les épreuves ouvertes aux jeunes sont non-fumeurs.